



## Au jardin des liturgies romaines

par François Pohier  
Vice-président d'Una Voce.

### 53/ *Suscipe sancta trinitas*

Cette prière de l'offertoire romain est déjà connue des lecteurs depuis que, dans le cadre des liturgies romano-franques, son caractère primitif rattaché à l'offrande a été analysé.

Sa délocalisation après le « lavement des mains », du fait de l'évolution liturgique au Moyen Âge, a néanmoins suscité des interrogations chez les auteurs.

#### **Modernité et horizontalisme.**

Il est vrai que, dans les pays héritiers du vaste Empire carolingien, le passage à la liturgie romaine s'est traduit, pour le bien des âmes, par un transcendantal bouillonnement rituel et orant dont la verticalité grandissante a suivi les progrès de la théologie médiévale. On peut reprocher aux liturgistes du XX<sup>e</sup> siècle de n'avoir perçu dans les transformations successives de la liturgie à cette époque lointaine qu'une difficulté pratique d'agencement à la hauteur de la phase offertoriale. Le destin de la prière *Suscipe sancta Trinitas* aurait vu ainsi son sort fixé après le « lavement des mains » parce qu'il n'y avait plus de place pour elle au moment de l'offrande des espèces. Jungmann ne pense pas autrement (1) mais cette affirmation, très superficielle, ne prend pas en considération la mystique médiévale et les transformations internes qu'elle a opérées dans le texte, tout en conservant sa trame liturgique originelle. Une relecture de la prière *Suscipe sancta Trinitas* apparaît urgente pour qui veut échapper aux incidences d'une religion moderne où la verticalité mystique est étrangement absente.

#### **L'esprit de la prière.**

Contrairement à ce que l'on pourrait supposer du fait de son transfert liturgique, l'invocation adressée à la Sainte Trinité a conservé ses caractères d'antan. Elle impose au célébrant l'attitude inclinée du corps qui sied toujours à l'*in spiritu humilitatis*, autre prière de l'Offertoire. Surtout, elle conserve son caractère oblationnel dans la formulation que lui a laissée le Sacramentaire d'Amiens

(Suite page 38)

## Au jardin des liturgies romaines (suite)

(IX<sup>e</sup> siècle) : citation du fondement préalable de l'offrande, le mémorial rédempteur (*ob* ou *in memoriam*); insistance sur l'honneur des saints (*in honorem*), eux aussi rachetés et dont l'intercession nous procurera le salut (*nobis autem ad salutem*). On observera néanmoins que la liturgie lyonnaise, héritière des coutumes romano-franques, se sépare de l'usage romain actuel par une définition plus élargie du « mémorial rédempteur » en joignant l'Incarnation, la Nativité et même l'Avènement du Saint-Esprit Consolateur à la Passion, la Résurrection et à l'Ascension du Seigneur. C'était la conception *lato sensu*, à l'époque romane (2), des mystères du salut que la réforme de saint Pie V, plus concise, modifiera en ne conservant plus que les trois derniers événements cités.

Ce qui modifie les données de l'oblation est le regard que l'Église dirige sur les espèces du pain et du vin. Pour reprendre le langage du canon romain, les *Sancta* sont devenus des *munera* dès lors que, par sa bénédiction (*Veni Sanctificator*), le Saint-Esprit les a accueillis favorablement et rien ne s'oppose plus à leur destin de *sacrificia illibata*. En adressant cette prière à la Sainte Trinité, le *sacerdos* lève les yeux vers la croix puis s'incline sur la pierre d'autel, joignant à l'humilité de sa condition humaine, sa profonde reconnaissance devant l'œuvre du salut qui se réalise.

Mais il est aussi une autre dimension mystique et liturgique qui appelle la référence à la Sainte Trinité après celle qui concerne l'Esprit Consolateur. Il revient au mérite de Rupert (XII<sup>e</sup> siècle) d'avoir établi ce rapport entre les dispositions de l'année liturgique et l'*Ordo* de la messe : « Aussitôt après avoir célébré la solennité de l'avènement du Saint-Esprit, nous chantons la gloire de la Sainte Trinité dans l'office du dimanche qui suit et cette disposition est très à propos; car aussitôt après la descente de ce divin Esprit, commencèrent la prédication et la croyance et, dans le baptême, la foi et la confession du nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. » (à suivre)

François Pohier ●

(1) Jungmann, *Missarum sollemnia*, tome II, page 324, Ed. Aubier, 1957.

(2) Cette conception explique peut-être les ornements liturgiques noirs du célébrant à la fête de la Nativité.